

Le 2 février 2023,

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Mardi 7 février 2023 à 20h30 en Mairie

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2023.
- 2. <u>Délibérations et/ou décisions</u>
 - 2.1 Examen des propositions de la commission sociale,
 - 2.2 Adhésion à la procédure de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le centre de gestion du Calvados,
 - 2.3 Adhésion à la proposition du centre de gestion du Calvados pour assurer le rôle de référent déontologue,
 - 2.4 Adressage du futur lotissement dit « Le Planté » Nom des rues et numérotation,
 - 2.5 Information sur le budget formation des élus,
 - 2.6 Reprise du règlement du cimetière et bilan des reprises des tombes en état d'abandon,
 - 2.7 Etude de devis (sous réserve),
 - 2.8 Retour sur les réflexions engagées avec les services du CAUE sur le projet d'aménagement des bâtiments communaux.
 - 2.9 Projet d'association pour le partage d'expérience entre collectivités locales.
- 3. <u>Informations et questions diverses</u>
 - Adhésion à l'association des maires ruraux de France,
 - Projet d'acquisition foncière,
 - Dispositif de soutien de la Région et de l'Etat,
 - Utilisation du terrain de football,
 - Etc...

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Mairie – Place Charles Vauvrecy – 14930 Maltot

Le Maire, R. Guilleux